ZOOM sur Loperhet

Année 2023, n°03

Bulletin trimestriel - septembre 2023

Mot du Maire - *Gerig ar maer*



C'est la rentrée… Si le mois de septembre représente la rentrée scolaire pour nos enfants, c'est aussi une rentrée pour toutes et tous.
Au niveau communal et communautaire, après la période estivale, les réunions de travail dans nos collectivités reprennent plus intensément.
Sur Loperhet, cet été a été un peu particulier car j'ai eu la chance d'être invitée sur Paris afin de remercier notre Ministre de la Transition Ecologique, Christophe BECHU, pour le Fond Vert de 120 000 € attribué à Loperhet pour les travaux sur l'école Tabarly. Ces travaux de réhabilitation énergétique de notre école publique ont beaucoup mobilisé les élus et les agents communaux tout l'été. D'ailleurs, je tiens à souligner que nos agents ont dû faire preuve d'adaptabilité et de polyvalence, tant nos agents des services techniques, du service ménage, du service administratif et du Centre de Loisirs. Je remercie sincèrement toutes les équipes pour leur investissement dans cette opération importante qui va permettre d'améliorer le confort de nos jeunes élèves et professeurs des écoles. D'autres travaux sont dorénavant à envisager pour la peinture et les sols qui sont parfois d'origine dans certaines classes. Les choses seront organisées dans le temps afin de perturber le moins possible le fonctionnement de l'école.
La sécurité routière aux abords de l'école Tabarly est toujours en réflexion dans le groupe de travail dédié. Ce sujet de sécurité routière sur l'ensemble de la Commune reste primordial pour beaucoup d'entre vous compte-tenu du nombre de mails quotidiens reçus en mairie. Nous tentons régulièrement d'apporter des solutions pour limiter la vitesse et sécuriser différentes zones identifiées comme dangereuses. Cependant, en premier lieu, le code de la route doit être respecté par toutes et tous. Chaque conducteur reste maître de son comportement au volant. Nous installons des panneaux, des stops, des chicanes, des passages piétons…qui malheureusement semblent parfois ne pas faire l'unanimité, mais la seule motivation de ces aménagements reste votre sécurité à toutes et tous.
L'appel d'offre pour l'embellissement de notre bourg a été lancé. Les sujets de sécurité routière, de sens de circulation en général et de mobilité douce seront bien entendu intégrés dans ce projet.
Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne rentrée sur Loperhet avec une équipe municipale toujours à votre écoute.

Nathalie GODET

Conseils municipaux en bref… *Kuzul-kêr, berr ha berr …*

Les décisions du Conseil Municipal sont affichées à la mairie conformément à la loi et sont publiées sur le site de Loperhet. Cet article est simplement une information résumée sur les points évoqués et votés.

Conseil Municipal du 2 mai 2023

- En Préambule : Mme Le Maire revient sur l'article de la presse concernant la micro crèche et le souhait de transférer la gestion de la micro crèche les Marmouzigs en Délégation de Service Public.
- Validation de la convention de partenariat pour le programme Watty.
- Accords sur sollicitations de subventions pour la réhabilitation de la salle omnisport (norme accessibilité et travaux de rénovation), pour l'école Tabarly sur le dispositif « Bien vivre partout en Bretagne ».

Conseil Municipal du 12 juin 2023

- En Préambule : La réhabilitation du Stade Eugène Cariou est terminée. L'inauguration a eu lieue. Un aménagement sécurité routière doit être fait de Ruland jusqu'au Centre Nautique.
- Validation des tarifs communaux / quotients familiaux pour 2023
- Accord sur la convention de partenariat concernant l'ouverture de l'ALSH d'Irvillac les mercredis en complément de celle proposée par Loperhet et L'Hôpital Camfrout.

Conseil Municipal du 17 juillet 2023

- En Préambule : Les travaux d'isolation de l'Ecole Tabarly ont débutés. Une bâche pour étouffer la Spartine (plante envahissante qui colonise les estrans) a été installée par le PNRA. Elle restera en place environ 3 ans afin d'éradiquer cette plante. Les travaux des ombrières sur le parking du Trimaran débuteront après le forum des associations.
- Attribution du marché de délégation de Service Public en gestion de la micro crèche « Les Marmouzigs » . Candidat retenu : Les Amitiés d'Armor .
- Approbation du projet d'audit énergétique des bâtiments publics sur l'Ehpad.
- Accord de subvention de 1500€ envers l'association des Plaisanciers pour le feu d'artifice du 22/7/23

Ecole Eric Tabarly - séjour à Ouessant

Les 3 et 4 avril derniers sont partis en séjour les CE2-CM1 bilingues avec Morgan Faligot, Alwena, l'AESH et 3 parents accompagnateurs.



Direction Ouessant et ses phares !
En suivant une thématique annuelle sur les 4 éléments, ils ont pu expérimenter, pour commencer, la traversée en bateau avec la visite par petits groupes des cabines, de la salle de pilotage et des moteurs. Peu de vent sur ces deux jours, mais un grand soleil qui est venu parfaire le séjour avec au programme randonnée sur la signalisation maritime et visite du musée des phares et balises. S'en est suivie une balade contée sur les phares avec Kalon Eusa, et une rencontre avec des ouessantines bretonnantes autour des questions des enfants en Breton sur la vie îlienne. Après une bonne nuit à l'Auberge de jeunesse, les enfants ont travaillé par ateliers pour dessiner leur carte de l'île en plaçant les phares et ont commencé à rédiger des articles sur les phares. Ensuite direction l'écomusée du Niou pour une visite sur la vie quotidienne d'autrefois et la création d'herbiers souvenirs. L'ensemble de ces travaux a fait l'objet d'une exposition visible en classe lors de la fête de l'école le 3 juin dernier.



Cérémonie du 8 mai

La cérémonie de la commémoration de la victoire du 8 mai 1945 s'est déroulée à Loperhet le lundi 8 mai 2023 avec de nombreux membres de nos associations loperhetoises d'anciens combattants et d'officiers mariniers.
Le conseil municipal jeunes a participé à la cérémonie et au dépôt de gerbes sur le monument avec les élus.
Un piquet d'honneur du Détachement Air 928 de Brest-Loperhet nous a fait l'honneur de sa présence pour cette commémoration.



Ecole Sainte Brigide : Départ du directeur



C'est après 17 ans dans la belle école Sainte Brigide que les horizons professionnels me dirigent vers un autre établissement. Mon passage dans la belle commune de Loperhet, d'un point de vue géographique et humain, m'a confirmé l'adage africain, initiant, il y a quelques années, des actions communales sous l'impulsion de Mme Herrou, adjointe à la vie scolaire de 2008 à 2020 : « Il faut tout un village pour élever un enfant. » Entendons élever ; diriger vers le haut.
C'est donc l'occasion pour moi de remercier toutes les personnes, collègues, enfants, animateurs du territoire, animateurs des structures, parents, élus, agents communaux que j'ai eu la richesse de croiser ou celle de collaborer sur des projets. Toutes ces années m'auront permis des rencontres enrichissantes, structurantes. On grandit à tout âge. Et je peux dire en mon nom, que bien que plus enfant, tout le village m'a élevé. Je souhaite donc le meilleur à notre belle école privée. Cela ne fait aucun doute vu les personnes qui l'animent. J'ai le même souhait pour la municipalité, pour les mêmes raisons tant les échanges se sont toujours révélés constructifs.

Bien amicalement,
Matthieu Cartaut

Délégation au bien-être et à l'éthique animale

Depuis la dernière mandature une nouvelle délégation existe, celle du bien-être et de l'éthique animale. J'en suis l'initiatrice car il me semblait important d'intégrer dans cette municipalité une place à nos compagnons domestiques. Cette délégation a pour mission de gérer le plus souvent des problèmes de nuisances sonores dues aux aboiements continuels de chiens mais également d'autres soucis en lien avec des animaux domestiques. La médiation entre voisins est alors de mise quand cela est possible car quelques propriétaires sont malheureusement récalcitrants aux rappels à l'ordre. Cette mission consiste aussi à gérer les signalements de maltraitances animales et d'animaux perdus ou abandonnés. Nous avons aus services techniques un détecteur de puce électronique et deux chenils pour accueillir provisoirement les animaux.
Une convention existe avec le refuge "Lab & Compagnie " de La Martyre qui intervient 7j/7et 24h/24 pour récupérer avec leurs moyens, lorsque cela nous est impossible, des animaux blessés ou dits dangereux de par leurs catégories canines ! Ces derniers sont accueillis aux chenils de la municipalité dans l'attente de place au refuge de Landerneau avec qui une convention existe également. Il faut savoir que la France est championne d'Europe de l'abandon. Les refuges ne désemplissent pas et la période estivale amplifie chaque année le problème. Cet été, sur le territoire français ! 400 animaux environ ont été anesthésiés par jour à cause du manque de place et de moyens !
Soyons responsables et arrêtons de faire n'importe quoi lorsque nous prenons un animal. Ce n'est pas un jouet dont on se débarrasse quand il devient encombrant !

Béatrice Kernivinen

L'Danse : gala de fin d'année

Le 10 juin dernier a eu lieu le gala de L'danse sur le thème de la fête foraine. Parmi les plus de 90 danseurs, les enfants les plus petits nous ont régalés avec leurs barbes à papa et la pêche aux canards.
Toutes les attractions ont été représentées, notamment les manèges, les auto-tamponneuses, le chamboule-tout et la voyance. Les enfants nous ont fait rêver, on s'y serait cru ! Les presque 300 spectateurs ont ovationné tous les danseurs, enfants et adultes, ainsi qu'Hélène Lepage notre prof et chorégraphe.

Tout ça n'aurait jamais eu lieu sans les bénévoles.

Merci à tous !



Fête de la musique



Le 23 juin dernier a eu lieu la fête de la musique.
De nombreux groupes (le workshop de l'école des musiques, Stem, le Bagad Bro Landerne, Such good boys et Arure) se sont présentés et ont eu un grand succès auprès du public venu nombreux.
Un grand merci aux Jeunes Agriculteurs qui ont pris en charge au pied levé, la buvette et la restauration.
Cette soirée très ensoleillée a été un grand succès.

Pascale Le Bot

Inauguration de la rénovation du Stade Eugène Cariou

L'inauguration de la Rénovation du Stade Eugène Cariou a eu lieu le samedi 10 juin 2023 en présence d'un nombreux public.



A l'occasion, plusieurs personnalités politiques ont honoré de leur présence : le sous-préfet Jean Philippe Setbon, les sénateurs Philippe Paul et Michel Canévet, la conseillère Régionale Laurence Fortin, le conseiller départemental Julien Poupon, le Président de la CAPLD Patrick Leclerc et enfin le représentant de la Fédération Française de Football Fédéric Raymond.
Les travaux ont consisté à disposer un nouvel éclairage de type LED sur le second terrain de football et de réaliser la rénovation totale des vestiaires et du club house : isolation par l'extérieur, ventilation double flux, chaudière gaz à condensation, eau chaude solaire, réaménagement intérieur et extérieur.
A noter les nombreuses prestations réalisées par les agents de la commune.
L'enveloppe financière budgétée a été respectée : 535 000.00 € TTC. Le projet a été subventionné à hauteur de 60 % par les subventions de l'Etat, la Région, La Communauté d'Agglomération de Landerneau Daoulas et la Fédération Française de Football.
Nous retiendrons les propos de Mme Le Maire Nathalie Godet lors de son intervention : « **Dans le sport il y a aussi de la solidarité, de l'engagement, du surpassement de soi si cela est souhaité, ou plus simplement de la fraternité et du bien-être au sein d'un groupe dans le partage d'une activité sportive. C'est sincèrement ce que je souhaite autour de ce complexe sportif sur Loperhet, que chacun y trouve sa place autour d'un lien social fort.** »

Christian Bosser

TTL : champions de D4



La fin de saison 2022/2023 du Tennis de Table de Loperhet s'est clôturée sur une magnifique victoire de la D4 lors de la journée des titres départementaux.
Concrètement cela signifie que notre D4, composée d'Isabelle POULIN la capitaine, Renan THEPAUT, Stéphane PAPAGNO, Christian MALGORN et Ronan DURAND, est la meilleure du Finistère ! La compétition s'est déroulée à PLOGONNEC dans une salle bouillante, à la fois par la chaleur de la journée et par l'ambiance combative et festive. La victoire de notre D4 a eu lieu en deux temps : la demi-finale le matin contre les Pongistes de l'Aulne (10-1) et la finale l'après-midi contre l'AL Guilers (10-7). Bravo à eux !!! ICI C'EST LOPE !!!

Au fil de l'eau



Une fois encore, l'édition AU FIL DE L'EAU 2023 a rencontré un franc succès. Malgré une météo moins favorable, qui a quelque peu compliqué la tâche des randonneurs, une dégustation d'huîtres et une intervention du PNRA à Kersanton ont pu être proposées. Puis ensuite, c'est un accueil à Rostiviec avec collation et dégustation de crêpes co-organisés par la Mairie et l'association Pierrot Thérèse qui ont clôturé la manifestation pour la plus grande satisfaction de tous.

Marie-Hélène Jézéquel



Travaux de rénovation énergétique à l'Ecole Tabarly



La Rénovation thermique des 2 bâtiments de l'Ecole Tabarly, datant respectivement des années 1984 et 1987, était nécessaire et devrait permettre une amélioration à la fois au niveau du confort et des économies d'énergie. Ce projet était intégré au programme de la mandature.

Après une consultation sous la forme d'appel d'offres public, 4 entreprises ont été retenues pour l'exécution des travaux.

Le coût des travaux est respecté : 631 500.00 TTC pour un budget de 651 000.00 € TTC, y compris le contrat de maîtrise d'œuvre.

Le solde permettra de réaliser la pose de nouveaux rideaux et la réalisation de la peinture des locaux.



Ce projet est financé à hauteur de 65 % par les subventions obtenues auprès de l'Etat, la Région et le Département.

Les travaux consistent :

- à remplacer l'ensemble des menuiseries extérieures (précédemment du simple vitrage),
- à isoler les bâtiments par une isolation par l'extérieur, avec une nouvelle coloration des façades,
- à installer une ventilation double flux,
- à remplacer la chaudière au gaz par une chaudière à bois.

Les travaux engagés devraient permettre une économie de 65 % sur la facture d'énergie par rapport à la situation actuelle.

Un remerciement aux enseignants, aux agents municipaux et quelques élus qui ont réalisé les rangements nécessaires dans les locaux. Tout ceci a permis de débuter le chantier à vitesse grand « V » le jour « J ».

Les travaux ont été engagés pendant la période des vacances scolaires d'été et l'ensemble a pu être achevé pour la rentrée scolaire.

Christian Bosser

Forum des associations

Le forum des Associations sur la commune de Loperhet s'est déroulé le 9 septembre 2023 avec une belle fréquentation.

Notre riche tissu associatif sur la commune est le fruit de l'investissement de nombreux bénévoles que la municipalité remercie.

Marie-Hélène Jézéquel, Adjointe à la vie associative



Sécurisation de la route de Rostiviec



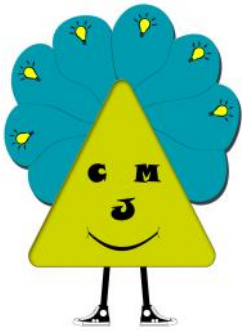
Des travaux de sécurité routière ont été décidés en Comité de Sécurité Routière sur la Route de Rostiviec après une longue période de réflexion et d'échanges sur le sujet. Notre belle commune en bord de mer doit s'adapter à un trafic routier en augmentation sur ses routes de campagne. De plus, une nouvelle activité commerciale sur la zone avec une route communale qui passe entre le commerce et son espace terrasse rendait indispensable de réfléchir à une sécurisation de la voie.

Ainsi des chicanes ont été positionnées sur le long de la route, obligeant à un ralentissement. La terrasse extérieure en face du café est bien délimitée et les clients sont invités à ne traverser que sur le passage piéton.

Il reste maintenant à compter sur la bonne application des règles de sécurité routière par les automobilistes et sur un comportement respectueux des zones dédiées pour les clients.

Fabienne Gatel

CMJ : visite du centre de Tri



Le 12 avril, nous sommes allés visiter le centre de tri "Tri Glaz" à Plouédern. Nous avons vu comment les déchets de nos poubelles jaunes sont triés de l'arrivée des camions en passant par les différents tapis, jusqu'à la sortie en gros cubes par matières (plastique, papier, métal) pour être envoyés vers différents sites de recyclage. Une partie du tri se fait manuellement.



Il est important de respecter les consignes de tri : jetez vos emballages vidés, aplatis et non emboîtés.
Attention ! :
- ne pas mettre d'objets dangereux (seringues, couteaux, ...) cela pourrait blesser le personnel.
- ne pas mettre d'objets encombrants (filets, cordes,...) qui peuvent gêner le bon fonctionnement des machines.
- ne pas mettre les couches qui ne se recyclent pas.

Nous avons beaucoup appris, c'est un sujet auquel nous devons penser plus souvent, le tri c'est important.
Nous devons faire plus d'efforts pour l'écologie.

Les élus du Conseil Municipal Jeunes

Déchèteries : accéder à un meilleur service



Engagée depuis plusieurs années dans une dynamique de réduction des déchets, la Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas active sa feuille de route Déchets 2023-2026, afin de tendre vers le « zéro déchet ». Si d'importants efforts ont été faits en matière de tri des déchets ménagers, la collectivité, face à l'enjeu à la fois environnemental et économique de réguler la production de déchets et de mieux les valoriser, annonce une série de mesures. Des mesures simples, économiques et écologiques qui vise à transformer les déchets en véritable ressource !
Comme d'autres collectivités voisines, la Communauté d'Agglomération a décidé d'équiper ses deux déchèteries de Plouédern et Daoulas de barrières d'accès, afin d'en réserver l'usage aux seuls habitants du Pays de Landerneau-Daoulas. Cette mesure vise à améliorer le service rendu aux habitants en permettant aux agents d'accueil de mieux orienter les usagers et de mieux connaitre leurs habitudes pour optimiser le service.

Un badge sera délivré pour chaque foyer résidant sur le territoire qui en fait la demande, permettant l'accès à ces deux équipements, sans limitation du nombre de passages.

Plusieurs démarches seront possibles pour obtenir sa carte :

- **En ligne sur le site www.pays-landerneau-daoulas.fr,**
- Lors des permanences qui seront organisées dans les déchèteries et sur la commune,
 - **Le vendredi 20 octobre 2023 de 16h à 19 h en mairie,**
 - **Le samedi 21 octobre 2023 de 9h à 12h en mairie,**
- En appelant le service environnement au : 02 98 21 34 49.

- Juin et juillet 2023 : travaux de mise en place des barrières d'accès (les déchèteries restent ouvertes)
- 1er novembre 2023 : mise en service des barrières d'accès, avec une période dite de "tolérance" de 4 mois
- Fin février 2024 : la présentation du badge devient obligatoire pour accéder aux déchèteries
- 2026 : ouverture d'une troisième déchèterie à l'est du territoire.

Parallèlement, la Communauté d'Agglomération s'engage à un meilleur maillage du territoire, avec **la construction d'une troisième déchèterie au niveau du Plateau, à l'horizon 2026**. Les partenariats avec les recycleries seront approfondis pour aller plus loin dans le réemploi et la valorisation des objets.

Ateliers numériques



Le lundi 7 août 2023 s'est déroulé en mairie : l'atelier éclair sur la thématique "Gérer mes mots de passes", organisé par le conseiller numérique de la Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau Daoulas. Le prochain atelier à Loperhet aura lieu en fin d'année sur la thématique "Acheter sur Internet en toute sécurité". Renseignements et inscriptions en mairie pour cet atelier du mois de décembre.
Pour les personnes ne pouvant s'inscrire à ces ateliers, un rendez-vous individuel ou collectif pourra être proposé auprès du conseiller numérique à la Maison des Services Publics de Landerneau (02.98.21.37.57).

Pour votre cœur, bougez plus



Le CCAS de Loperhet et la Mutualité Française Bretagne ont le plaisir de vous inviter à participer à l'action **« Pour votre cœur bougez plus ! »**. Comment (re)commencer une activité physique en toute sécurité ? Quels objectifs peut-on se fixer ? Pour répondre à ces questions et bien d'autres, **2 séances animées par une enseignante en activité physique adaptée** vous seront proposées. Vous repartirez avec des informations et des repères sur l'activité physique. Ce sera également l'occasion de prendre conscience de votre niveau d'activité physique et de faire évoluer vos habitudes au quotidien.
N'hésitez plus et rejoignez-nous pour un moment de partage et d'échanges en groupe.

Les 2 ateliers auront lieu selon les modalités suivantes :

Les jeudis 9 et 16 octobre
De 14h à 16h - Salle Espace 2000

L'inscription aux ateliers est **gratuite** et obligatoire. (15 personnes maximum)
Pour plus d'informations ou pour vous inscrire, veuillez contacter la mairie au 02 98 07 07 07

Catherine Guengant

Actions : prévention



Le 20 octobre 2023 de 10h à 12h, sur la place du Glanvez Le MarSOINS du Bout du Monde qui est un camion de prévention et d'éducation en santé, situé dans le Finistère, vous proposera un bilan auditif, ouvert à tous, sans rendez-vous et anonyme.
Lors du bilan, les intervenants et professionnels de santé, délivrent aux personnes conseils et recommandations et orientent vers les professionnels de santé du secteur afin d'apporter une réponse adaptée à la situation de chaque personne.
Le MarSOINS, c'est un lieu d'échanges, de rencontres, d'informations et d'orientations vers les dispositifs de droit commun.
En 2024, des dépistages visuels , troubles de la mémoire et trouble respiratoires…vous seront proposés.

Catherine Guengant

En retraite, on bouge



Le CCAS de Loperhet en partenariat avec L'association Asept Bretagne (Association de Santé d'Education et de Prévention sur les Territoires de Bretagne) propose **des ateliers " Vitalité "** à destination des personnes retraitées.
Les ateliers, animés par une professionnelle, se présentent sous la forme d'un cycle de 6 séances de 2h30 chacune, à raison d'une par semaine et pouvant accueillir un groupe de 8 à 15 personnes.
Différents thèmes seront abordés dans une ambiance ludique et conviviale : le sommeil, l'alimentation, le bien-être, l'adaptation du logement, la santé etc… Tout au long des séances, des conseils et astuces seront donnés au groupe.

Une réunion d'informations, gratuite et ouverte à tous, se tiendra **vendredi 10 novembre 2023 à 14h à la Mairie de Loperhet.**
Puis à suivre, des ateliers gratuits auront lieu les **vendredis après midi** , du **17 novembre** au **22 décembre 2023.**
Renseignements et inscription auprès de la mairie au 02 98 07 07 07 ou par mail à mairie@loperhet.fr

Cette action est organisée avec le soutien financier de l'association « Pour Bien Vieillir Bretagne ».

Catherine Guengant

Défilé de tracteurs anciens



Oustilh'ou coz an elorn a joué des mécaniques avec une trentaine de vieux tracteurs le dimanche 15 août.
Partis de kerzanton, les tracteurs ont défilé jusqu'au port de Rostiviec.
A la suite de ça, l'association des plaisanciers et Oustilh'ou Coz ont offert un pot aux personnes présentes sur le port.
De nombreux promeneurs ont apprécié cette parenthèse mécanique.

Pascale Le Bot

Les coteaux du Fogot : les maladies de la vigne

La météo de cet été a favorisé le développement de maladies dans la vigne et nous avons dû faire plusieurs traitements à la Bouillie Bordelaise composée de soufre et de cuivre, efficaces respectivement contre l'oïdium et le mildiou. Ce produit, dit de contact, ne pénètre pas dans la plante ni dans le fruit, contrairement aux produits dits systémiques.



Nous n'utilisons que des produits autorisés en viticulture biologique dont la Bouillie Bordelaise fait partie. Il existe d'autres alternatives pour combattre ces maladies. Certains préconisent l'utilisation de cépages anciens, mais les cépages traditionnels (Pinot, Chardonnay, Cabernet,…) sont précisément les plus anciens et, malheureusement les plus sensibles aux maladies. Ceux que l'on considère souvent comme anciens sont, pour la plupart, des hybrides créés à la hâte pour reconstituer le vignoble détruit par le phylloxera (fin XIXè). Ils portent souvent le nom de leur créateur (Baco, Oberlin,…) ou peuvent venir d'Amérique (Noah,...). Leur qualité, sauf quelques rares exceptions, était très moyenne. Le développement de cépages de qualité résistants aux maladies est récent. Il s'agit toujours d'hybrides (ne pas confondre avec O.G.M.), croisements entre des cépages traditionnels dont on veut exploiter le caractère qualitatif, avec des plants d'origine diverses résistants aux maladies sans que ces derniers influent trop sur la qualité du produit final. Leur intérêt est de limiter, voire supprimer, les traitements phytosanitaires. A titre expérimental, 32 plants de 4 cépages résistants ont été mis en place au Fogot. N'ayant pas de tradition viticole à défendre, la Bretagne peut être le champ d'expérience de ces nouveaux plants résistants.

La randonnée Paris-Brest-Paris passe par Loperhet

Cette course mythique date de 1891. Cette année, la randonnée internationale a rassemblé près de 7 000 coureurs venus de 70 pays et s'est déroulée du 20 au 24 août 2023. Les randonneurs sont des amateurs chevronnés et passionnés du vélo. Ils s'engagent sur 1200 km à parcourir en moins de 80, 84 ou 90 heures et vont gravir l'équivalent 11 000 mètres de dénivelé. **Les organisateurs ont choisi de faire passer le parcours par Loperhet. Un stand de ravitaillement était implanté sur le parking de la mairie à l'initiative de deux jeunes loperhétois, Josselin et Gweltaz, avec l'aide matérielle de la commune et une aide des commerçants locaux (Au p'tit circuit, la boucherie du Pacifique, Au pain doré) avec aucun reste à charge pour les jeunes débrouillards puisque les participants ont été généreux**. Un succès selon les cyclistes qui étaient hyper satisfaits d'être très bien accueillis par des jeunes, ce qui a permis d'échanger avec eux lors d'une pause « restauration » plus ou moins rapide. Il est impressionnant de voir ces cyclistes se donnant un défi surhumain pour certains. **Tout comme nous les applaudissons, nous pouvons faire de même pour nos jeunes.** Sur la photo, un coureur américain se ressourçant avant de repartir vers Paris.



Dates à retenir - *dalc'hit soñj ouzh an devezh-mañ*



- Lundi 25 septembre 2023 à 19h : conseil municipal en mairie
- Samedi 7 octobre 2023 à 10h : Accueil des nouveaux habitants - Trimaran
- Vendredi 20 octobre 2023 de 16h à 19h et Samedi 21 octobre 2023 de 9h à 12h : Permanence pour création carte d'accès en déchèterie - Mairie
- Lundi 6 novembre 2023 à 19h : conseil municipal en mairie
- Samedi 11 novembre 2023 : cérémonie du 11 novembre
- Samedi 25 novembre 2023 à 10h : Plantation des arbres pour les naissances 2023 - Parc du Fogot
- Dimanche 26 novembre 2023 : repas de convivialité pour les aînés
- Lundi 11 décembre 2023 de 9h30à 11h30 : atelier numérique CAPLD - Mairie
- Lundi 11 décembre 2023 à 19h : conseil municipal en mairie
- Samedi 16 décembre 2023 : Spectacle de Noël pour les enfants
- Samedi 6 janvier 2024 : Vœux de la municipalité

Un peu de notre histoire - *Un diverrañ eus hon istor*

Sur la route de gare de Loperhet...

Au printemps 1866, à la demande des communes de Dirinon, Loperhet et Plougastel, les ingénieurs de la Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans (PO) acceptent d'ajouter une gare sur le prolongement qui va de Châteaulin à Landerneau, de la ligne de Savenay-Châteaulin, (raccordement avec la ligne Paris-Brest).
Construite sur une enclave du territoire de Loperhet à 1 km du bourg de Dirinon, la station est mise en service le 16 décembre 1867.
Le nom de la rue de la gare a-t-il été choisi avant cette date, en espérant une implantation plus proche du bourg ? Visible, sans nom, sur le cadastre Napoléonien en 1827, la rue commence au carrefour de Mesmanic, en face de la croix du XVIè siècle à l'entrée du bourg en arrivant de Plougastel. Elle se prolonge en direction de Keranc'hoat et de Dirinon, et se termine aujourd'hui au rond-point côté nord de la voie express.
En 2011, un abri TER Bretagne de la dernière génération est installé sur le quai de la gare, il comporte le nouveau nom en français « Dirinon -Loperhet » et en breton « *Dirinonn-Loperc'hed* ». Ce changement de nom intervient à la suite de la demande de la Commune de Loperhet. L'ancien bâtiment voyageurs (à droite sur la photo) a été démoli en 2017.



Les élus du groupe Loperhet, je choisis

Unis pour le changement était notre mot d'ordre en 2020. Nous espérons que, trois ans après, ce changement est ressenti par nos administrés car nous restons à pied d'œuvre sur nos sujets.
Nous sommes toujours à l'écoute de nos associations afin que celles-ci puissent fonctionner du mieux possible. C'est dans ce cadre que nous avons réalisé la réhabilitation du stade Eugène Cariou, fait l'acquisition de containers et travaillons maintenant sur la réhabilitation de la salle omnisports.
C'est grâce à une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement de la commune que nous pouvons réaliser ces investissements. En parallèle, nous mettons tout en œuvre pour rechercher des accompagnements financiers au niveau de l'Etat, de la Région, du Département ou de l'Europe.
Nous travaillons la mise en valeur du Parc du Fogot pour que les loperhetoises et les loperhetois puissent encore davantage en profiter avec des allées plus praticables toute l'année et un espace de jeux pour enfant enrichi.
Nous restons motivés et surtout unis, sensibles à vos retours car notre seul objectif est de maintenir le bien vivre à Loperhet.

Les élus du groupe Loperhet Ensemble

A plusieurs reprises l'éditorial de Mme Le Maire ou le groupe majoritaire LJC dans le Zoom trimestriel répondent en avance aux réflexions ou interrogations posées par le groupe minoritaire dans la rubrique qui lui est réservée en dernière page. Plus fort que « Chat GPT » qui lui ne répond pas à la question avant qu'on le lui ai lui posée ! Rappelons que le juge administratif considère cette pratique illégale au regard de l'article L.2121-27-1 du code général des collectivités territoriales puisque qu'elle porte atteinte à la liberté d'expression des élus de l'opposition municipale.
Autre sortie de route de la municipalité, en méconnaissance du code du même nom, il apparaît qu'il n'est pas prévu de poser des panneaux « STOP » dans un carrefour à sens giratoire conformément à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, portant sur les règles applicables aux intersections et régime de priorité. Ainsi trop de panneaux routiers sensés prévenir des dangers de la circulation ont pour effet de troubler le conducteur et d'engager à coup sûr la responsabilité de la commune en cas d'accident.

n°03-2023

« ZOOM sur Loperhet » est édité par la commune de Loperhet.

Directrice de la publication :
Nathalie GODET

Impression :
Cloître Imprimeurs - Saint-Thonan

Diffusion :
Exemplaires distribués à domicile

Crédits photo : Mairie de Loperhet

Tirage : 1690 exemplaires

Parution :
Janvier - Juin - Septembre